

Gestes éco-citoyen

Chaque citoyen peut contribuer, au développement durable et à la protection de l'environnement en adoptant quelques gestes simples et éco-responsables.



Les déchets

- Préférez les articles en vrac ou à la coupe, aux produits sur-emballés.
- Récupérez les déchets alimentaires et procurez-vous un composteur qui fera de ces déchets, du compost pour fertiliser votre jardin. Le syndicat TRI-OR propose des composteurs de jardin de 400 litres pour un tarif de 29.22 €, n'hésitez pas à contacter le syndicat au 01.34.70.05.60 ou par mail à info@tri-or.fr pour obtenir plus de renseignement. En appartement, vous pouvez acquérir un lombricomposteur (vers qui mangent tous les déchets alimentaires et les régénèrent en un lombricompost d'excellente qualité pour les jardinières).
- Et surtout, veillez à trier soigneusement tous vos déchets.

Dans l'habitat

- 80% de la consommation énergétique de la maison est liée au chauffage et à l'eau chaude. Evitez de chauffer au-delà de 19°C, chaque degré en dessous de cette limite permet une économie de chauffage de 7%.
- Entretenez régulièrement votre chaudière ou votre chauffe-eau, vous réaliserez une économie de 15 à 20 %. Limitez la température du ballon d'eau chaude à 50 ou 60°C au lieu de 80°.

À la cuisine

- Ne placez pas votre réfrigérateur ou congélateur près d'une source de chaleur. Ne pas pousser inutilement le thermostat : 1°C de moins = 5% de consommation d'énergie en plus. Dégivrez régulièrement : 5 cm de glace multiplie par 3 la consommation d'électricité.
- Lorsque vous cuisinez, posez un simple couvercle qui permet de diviser par 4 l'énergie nécessaire.
- Pour réchauffer un plat, préférez le four micro-ondes, il consomme 5 fois moins d'énergie qu'un four classique.
- Malgré un coût plus onéreux à l'achat, la plaque à induction est plus économe.

Au jardin

- Récupérez les eaux pluviales pour de multiples usages (arrosage, lavage de voiture, etc.), vous réaliserez dans le même temps des économies d'eau.
- Privilégiez les insecticides biologiques. Renseignez-vous sur la nocivité de certains insectes car des plantes répulsives suffisent à éloigner certains insectes indésirables. Evitez les désherbants chimiques.

L'eau

- Évitez de la laisser couler inutilement et vérifiez régulièrement l'état des robinetteries pour éviter toute fuite.
- Equipez vos robinets de mitigeurs et aérateurs qui limitent significativement la consommation.
- Installez un système de chasse d'eau à deux débits. Réduction d'environ 15 litres par jour pour un foyer de 2 personnes.
- Une douche rapide permet de consommer entre 25 et 100 litres d'eau au lieu de 250 litres environ pour un bain.

L'électricité

- L'éclairage représente en général 10% de la facture d'électricité. Les ampoules à basse consommation d'énergie génèrent jusqu'à 80% d'économie.
- Eteignez vos appareils électroménagers plutôt que les laisser en veille.